

Communiqué de presse

## **L'ABG et l'ASRC signent une convention de partenariat pour promouvoir le recrutement et l'emploi des docteurs (PhD) dans les entreprises**

**Paris, le 22 juin 2016 - L'ABG, Association Bernard Gregory et l'ASRC, Association des Structures de Recherche sous Contrat, ont signé le 14 avril 2016 une convention de partenariat pour promouvoir l'emploi des docteurs (PhD) dans les entreprises et ainsi contribuer au renforcement de la compétitivité et la croissance des entreprises françaises.**

Favoriser le recrutement et l'emploi des docteurs (PhD) dans les entreprises est une des priorités du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ; l'expérience doctorale - *expérience professionnelle de recherche et d'innovation de 3 ans donnant lieu après la soutenance de thèse au grade de docteur d'université* – et les compétences acquises dans ce cadre (*travail prospectif et pensée analytique ; gestion de projet ; communication ; interdisciplinarité et pluriculturalisme ; gestion de l'incertitude et du changement*) permettent aux docteurs de poursuivre une carrière dans la recherche et développement et/ou d'occuper des fonctions variées dans de nombreux secteurs d'activité.

L'ABG et l'ASRC estiment que les compétences des docteurs (PhD) sont un gage d'innovation pour les start-up, PME, ETI ou grands groupes, et une plus-value certaine pour la compétitivité du pays.

Le partenariat entre l'ABG et l'ASRC contribuera à promouvoir la dynamique du recrutement des docteurs dans les entreprises adhérentes ou partenaires de l'ASRC à travers :

- la diffusion d'informations et de supports d'intérêt mutuel vers leurs réseaux respectifs ;
- l'organisation conjointe de rencontres ou d'interventions afin de multiplier les échanges entre l'ABG et les entreprises membres de l'ASRC, dans le but de sensibiliser à la valeur des docteurs et de promouvoir leur recrutement dans les entreprises ;
- la promotion par l'ASRC auprès de ses entreprises membres, de l'outil DocPro – portail des compétences des docteurs conçu par l'ABG, la Conférence des présidents d'université et le Medef.

### **Contacts presse :**

**ASRC** : Virginie Grousset, 01 46 72 28 67, [Virginie.grousset@asrc.fr](mailto:Virginie.grousset@asrc.fr)

**ABG** : Véronique Dupont, 01 42 74 27 01, [Veronique.dupont@abg.intelliagence.fr](mailto:Veronique.dupont@abg.intelliagence.fr)

## A propos de l'ASRC et de l'ABG :

L'**ABG** est une association loi 1901, fondée en 1980 à l'initiative du Ministère de la Recherche, du CEA et du CNRS. Elle a pour mission de favoriser le rapprochement des mondes économique et académique en facilitant la mobilité professionnelle des docteurs (PhD) et en accompagnant les entreprises dans le recrutement de ces profils scientifiques hautement qualifiés. Elle développe des formations spécifiques pour les doctorants et les docteurs (PhD) et elle anime un site emploi (offres d'emploi, de sujets de thèse et de Master 2), une CVthèque de docteurs de toutes disciplines (plus de 1 400 profils en ligne), et DocPro [www.mydocpro.org](http://www.mydocpro.org), le portail des compétences des docteurs (PhD) conçu par l'ABG, la conférence des présidents d'université et le Medef. L'ABG s'adresse à un vaste réseau de docteurs, laboratoires et entreprises, et publie plus de 3500 offres par an.

L'**ASRC**, Association des Structures de Recherche sous Contrat, fédère plus de 40 entreprises françaises reconnues pour leurs capacités à apporter aux entreprises des solutions innovantes dans de nombreux secteurs : santé, agroalimentaire, énergie, matériaux, transports, logistique, NTIC, défense, sécurité... Les Structures de Recherche sous Contrat (SRC) réalisent des prestations de R&D pour des entreprises de toutes tailles et fournissent des expertises et des solutions sur mesure améliorant l'efficacité, la productivité et la compétitivité de leurs clients.

L'ASRC c'est :

- » + de 40 membres soit + de 2 500 docteurs, ingénieurs et techniciens
- » + de 150 M€ de chiffre d'affaires annuel
- » 500 mises en relation par an avec les SRC
- » Les entreprises qui collaborent avec des SRC déclarent à plus de 85% que les travaux menés par des SRC leur offrent un meilleur positionnement, une meilleure adaptation au besoin du client final, un gain de délai de mise sur le marché et à l'accès à des expertises de pointe.
- » un Point Contact National pour les PME dans le cadre du programme européen pour la recherche et l'innovation Horizon 2020.

### **Contacts presse :**

**ASRC**

Virginie Grousset :

[Virginie.grousset@asrc.fr](mailto:Virginie.grousset@asrc.fr)

**ABG**

Véronique Dupont : 01 42 74 27 01

[Veronique.dupont@abg.intelliagence.fr](mailto:Veronique.dupont@abg.intelliagence.fr)